

Le 11 novembre 2016

Monsieur Michel Germain  
Président de la commission  
Projet de construction d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet :** Complément d'information n°4  
Thème : Dragage

---

**i) Étude ou analyse qui confirme que nous n'aurons pas besoin de dragage?**

La Société des traversiers du Québec (STQ) ne possède pas d'étude spécifique sur la nécessité d'un dragage récurrent. Le dragage réalisé en 2014 et le suivi bathymétrique indiquent que l'aire draguée n'avait pas changé de façon significative et donc aucun dragage récurrent n'est prévu.

**ii) Date du dernier dragage 2013-2014?**

Le dernier dragage date de 2014.

**iii) Comment les sédiments ont été gérés lors du plus récent dragage (site autorisé ou traité sur place)?**

Les sédiments ont été transportés par barge au site de dépôt autorisé des Bergeronnes.

**iv) Valider les deux sites identifiés**

En milieu terrestre, les sites identifiés sont Clermont et Cacouna.

Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

La directrice de la sécurité et de l'environnement,



Isabelle Beaudoin, B.A., SEAC